

LA FEMME MAGHREBINE IMMIGREE DANS L'ESPACE ECONOMIQUE
DES PAYS D'ACCEUIL. QUELQUES REPERES

Session S27

MOHAMED KHACHANI

Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de
Rabat-Agdal

Université Mohammed V

BP 8057 Rabat Nations Unies 10102-Maroc

Tel/Fax : 212 37 713450

E—mail : khadi@syfed.refer.org.ma

Résumé

L'émigration économique féminine à destination notamment des pays de l'Union Européenne est devenue un phénomène visible; en effet, les deux dernières décennies ont changé le profil de l'émigration maghrébine, celle-ci, au début masculine et solitaire est devenue aujourd'hui familiale, avec une tendance très sensible à la féminisation et au rajeunissement, notamment vers l'Italie et l'Espagne, nouvel espace ouvert à l'émigration maghrébine. Cette situation est soutenue par l'importance de la deuxième génération et l'émergence de la troisième investissant divers champs socio-économiques.

A travers une problématique à différents niveaux le but recherché est d'essayer d'évaluer la migration économique féminine, évaluation à la fois quantitative et qualitative, d'apporter quelques éléments de réponse au débat sur la question et d'esquisser quelques pistes de réflexion sur les questions à explorer et de montrer que l'entrée en activité des femmes maghrébines immigrées dans l'espace économique des pays d'accueil constitue un phénomène irréversible qui a pour effet de rejeter dans la catégorie des clichés l'image de référence de la femme immigrée maghrébine, mère de famille nombreuse et inactive.

LA FEMME MAGHREBINE IMMIGREE DANS L'ESPACE ECONOMIQUE DES PAYS D'ACCEUIL

Introduction :

La question migratoire , notamment dans les pays de l'Union Européenne où la concentration de la communauté maghrébine est importante, constitue un enjeu majeur dans les relations entre les deux rives de la Méditerranée.

L'immigration économique féminine est devenue un phénomène visible dans cet espace, la femme maghrébine immigrée au même titre que l'homme investit le champs économique dans les pays d'accueil

L'examen de cette question renvoie à une série d'interrogations : comment la femme maghrébine immigrée a investi le champs économique dans les pays d'accueil c'ad l'épaisseur historique du phénomène? Quel est le profil de la femme maghrébine immigrée dans cet espace économique? Quelle est la dimension du phénomène? Quels sont les secteurs investis et les formes de cette intervention , salariat ou activités indépendantes? Quel est l'impact de cette occupation du champs économique sur la condition de la femme maghrébine immigrée?

Cette problématique à différents niveaux était le point de départ de cette intervention, sans grande ambition que celle d'apporter quelques éléments pour le débat sur la question et d'esquisser quelques pistes de réflexion.

Mais une fois la démarche méthodologique entamée, nous nous sommes rendus compte que ce thème souffre d'une carence documentaire notoire. Il y a un manque de statistiques et de données sociologiques, les statistiques disponibles sur la femme immigrée dans l'espace économique sont rares et quand elles existent(dans certains pays d'accueil) elles sont souvent incomplètes, imprécises ou fragmentaires. De même, il existe peu d'enquêtes qualitatives sur la question.

Cette carence s'explique par le fait que la femme maghrébine immigrée a occupé l'espace économique beaucoup plus tard que l'homme et par conséquent sa visibilité dans cet espace n'est devenue effective que durant la dernière décennie. Avant, même quand la question de la femme maghrébine immigrée a été abordée, elle a été circonscrite dans des domaines spécifiquement féminins comme la famille et les enfants , elle était exclue des travaux portant sur le champs économique (salariat et activités indépendantes).

En dépit d'un certain intérêt pour la question féminine, à partir des années 80, la femme est restée fondamentalement l'acteur culturel de l'immigration l'homme l'acteur économique.

Devant cet handicap, nous nous sommes mis à glaner l'information. Les statistiques disponibles quoique fragmentaires et portant sur certains pays d'accueil vont nous servir de support à l'analyse de la question.

L'approche que nous adoptons est empirique fondée sur l'observation du phénomène à travers les rares enquêtes et études disponibles sur la question ; elle est également historique fondée sur l'analyse de l'évolution du phénomène depuis trois décennies.

I- Les flux migratoires féminins

Globalement, on peut distinguer trois phases dans l'émigration féminine maghrébine avec quelques nuances selon les pays :

- La première phase, celle des années 60 et du début des années 70 intéresse essentiellement la **population masculine**. Dans ce flux d'immigration économique, La femme maghrébine était très peu présente .

- La deuxième phase voit l'arrivée de la femme maghrébine dans les pays d'accueil dans le cadre du **regroupement familial** et rarement elle émigre seule. Ce cycle migratoire démarre dans les années 70 et engendre une implication certes timide mais soutenue de la femme maghrébine sur le marché du travail.

Le regroupement familial prévu par les conventions bilatérales de main d'œuvre a été autorisé en vertu du principe selon lequel la famille offre un "cercle protecteur" qui favorise l'adaptation socioculturelle de l'immigré et garantit sa solvabilité économique"(ADRI,1994).

Ce phénomène a été très important dans certains pays comme la France (où, par exemple, la part des effectifs féminins dans la population totale marocaine est passé de 26,7% en 1975 à 39% en 1982 et où le nombre d'Algériennes venant s'installer à la faveur du regroupement familial entre les mêmes échéances est dix fois supérieur à celui des hommes),(Khandriche, M, 1999) . La proportion des femmes Tunisiennes présente également une tendance à la hausse passant de 30,9% en 1975 à 38,2% en 1982 pour atteindre 41,1% en 1990 (GHARSALLI M.N, 1996)

En Belgique , aux Pays Bas et en Allemagne , on relève la même tendance mais principalement à la faveur des Marocaines. Le regroupement familial a permis l'installation de nombreuses familles dans ces pays, par contre, il est resté, dans cette phase, marginal dans d'autres pays d'immigration récente comme l'Espagne et l'Italie .

Dans cette vague d'émigration, on retrouve globalement deux catégories de femmes : celles ,en général d'origine rurale, qui continuent à vivre comme au pays se conformant à la division sexuelle du travail , à la distribution des rôles et des tâches qui découlent de l'organisation familiale de la société d'origine (s'occupant du foyer et des enfants), et celles qui, même sans expérience professionnelle, par nécessité ou influencée par les modèles véhiculés par la société d'accueil, ont commencé à travailler après être restées un certain temps inactives.

Par ailleurs, le développement de l'émigration familiale a provoqué un rajeunissement de la population immigrée. Les nouvelles générations arrivées à l'âge adulte se sont mises à la conquête de l'espace économique, leur apparition dans cet espace s'inscrit dans la troisième phase de l'immigration.

- Cette troisième phase est marquée par une nouvelle tendance des flux migratoires maghrébins. Le phénomène concerne plus la femme marocaine et s'est développé à partir principalement de la deuxième moitié de la décennie 80. Les femmes migrent de plus en plus en leur qualité **d'entités économiques autonomes** et non à charge des migrants de sexe masculin. L'émigration féminine autonome est le fait de femmes surtout célibataires, parfois mariées avec ou sans enfants. Ces femmes souhaitant améliorer leurs conditions de vie arrivent dans les pays d'accueil à la recherche d'un travail.

En Espagne , les Marocaines , principale groupe extra communautaire représente le tiers du stock migratoire originaire de ce pays(180.857), les Algériennes beaucoup moins importantes constituent moins de 20% de cette communauté maghrébine.

Les données disponibles pour l'Italie montrent l'importance croissante prise par la féminisation du mouvement migratoire :

Tableau N° 1: Permis de séjour délivrés aux femmes maghrébines entre 1994 et 1999

Nationalité	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Algérie	540	484	517	612	681	916	1043	1211
Marocaines	8180	8844	12010	14641	17660	23722	27960	34349
Tunisiennes	3733	3117	3783	4346	5193	6866	7829	8827
Total	12453	12445	16310	19599	23534	31504	36832	44387

Source: Statistiques du Ministère de l'Intérieur 2000

L'effectif des migrantes a été multiplié par 3,5 entre 1992 et 1999. Pour Les Marocaines, il a plus que quadruplé.

Si l'émigration dans le cadre du regroupement familial avait des causes essentiellement culturelles, l'émigration féminine autonome a des causes fondamentalement économiques; la crise qui a frappé les économies maghrébines à partir de la fin des années 70 et qui va engendrer des disfonctionnements qui se sont intensifiés à partir du début de la décennie 80

Les mesures prises dans le cadre du PAS ont permis de réaliser certaines performances au niveau des équilibres financiers, mais leur impact sur l'emploi en général et l'emploi des femmes en particulier a été très négatif, à cause de leur statut socio-économique inférieur, qui les place invariablement dans le groupe le plus vulnérable de la population

Les économies maghrébines ont été affectée également durant la dernière décennie par les effets économiques de la baisse des prix des matières premières, de la crise du Golf et de la sécheresse qui est devenue endémique.

Le taux de chômage féminin est très élevé, en particulier au Maroc et en Algérie où respectivement en 1996 et 1997 , près d'une femme active sur 4 est en chômage. En Tunisie, ce taux est de 16,7% en 1997.

-Par groupe d'âge, le chômage affecte plus les jeunes femmes qui arrivent sur le marché de l'emploi. Au Maroc, les taux les plus élevés sont enregistrés par le groupe d'âge 15-24 ans, et 25-34 ans, soit respectivement 35,9% et 31,2% en 1998. En Algérie, 60,7 % des jeunes filles de moins de 25 ans étaient en chômage en 1996, ce taux était de 28,4% en Tunisie en 1997(EUROSTAT, 2000)

L'extension du chômage demeure donc la principale cause d'immigration féminine dans cette 3ème phase d'immigration. Mais l'incubation du projet d'émigrer est souvent enclenchée sous l'effet d'autres facteurs d'attraction. L'image de réussite sociale, qu'affichent les émigrés de retour au pays pendant

leurs vacances annuelles, la révolution de la communication et la possibilité de capter des dizaines de chaînes de télévision, la proximité géographique(l'Europe n'est qu'à 14 kilomètres des côtes marocaines et enfin une demande de travail spécifique dans les pays d'accueil répondant, pour des raisons de coût et de flexibilité, aux besoins d'un marché secondaire, caractérisé par des emplois précaires et/ou socialement indésirables par la population européenne.

Autant de facteurs qui ont engendré une forte propension à émigrer et une mutation dans la réaction sociale à l'égard du phénomène. Selon une enquête réalisée au Maroc, ce projet migratoire de la femme même célibataire est approuvé ou toléré à la fois par les migrants actuels et les non migrants à hauteur respectivement de 53,3% et 24,8% en milieu rural et 53,6% et 43,3% en milieu urbain(INSEA,2000) .

Bien plus , ces facteurs ont contribué à créer une culture de l'émigration, culture qui s'enracine même chez la jeune fille comme en témoigne les résultats d'une enquête sur le travail des enfants au Maroc. A la question sur les aspirations de la jeune fille pour l'avenir, 13,2% ont déclaré avoir comme aspiration émigrer en dehors du Maroc(M, Khachani et autres, 1995).

Face à cette pression migratoire, la fermeture des frontières acculent de nombreuses femmes à se lancer dans l'aventure de la migration clandestine. Il est devenu fréquent que les gardes côtes espagnols interceptent des pateras avec à bord des femmes.(Le journal ABC du 23 juin 1999 rapporte le cas de cette patera interceptée par la guardia civile espagnole avec à bord 15 femmes près des côtes marocaines de Ceuta)

II- Le profil de la femme maghrébine immigrée dans l'espace économique

A la lumière de l'évolution tracée de l'immigration féminine, quel profil peut-on dresser de la femme maghrébine dans l'espace économique des pays d'accueil, sachant que le stock migratoire correspond à un ensemble hétérogène, à une grande diversité de situations, d'itinéraires, de formes d'insertions et de potentialités socio-économiques et culturelles ?

C'est une femme en général plus jeune que l'homme d'immigration assez récente, une féminisation retardée certes mais accélérée avec une part sans doute importante de jeunes filles de la seconde génération ayant acquis ou non la nationalité du pays d'accueil.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, un grand nombre de femmes maghrébines immigrées sont analphabètes, sans qualification, surtout celles

ayant émigré dans le cadre du regroupement familial ; les plus instruites sont des jeunes, celles de la deuxième génération ou celles appartenant à la vague récente d'immigration ou celles beaucoup moins nombreuses ayant poursuivi des études et préféré rester dans les pays d'accueil.

Ces femmes qui proviennent en général d'un milieu social modeste investissent principalement le marché du travail.

Sur ce marché , le profil est généralement bas. Le portrait -robot de la femme immigrée établi par peut s'appliquer également à la femme immigrée maghrébine .Elle occupe un emploi peu qualifié situé au bas de la hiérarchie avec un plus grand horaire du travail dans les branches les plus pénibles, les moins protégées et les plus exposées au chômage(C. De Troy,1994).

Toutefois, cette intégration des femmes dans le marché du travail se fait différemment selon des catégories se distinguant par leur statut juridique et social:

-les femmes entrées clandestinement aux pays d'accueil se différencient par leur statut d'illégalité. Ces femmes victimes de leur fragilité juridique occupent des emplois plus précaires (services domestiques, restauration) et perçoivent des salaires plus bas et ont des horaires de travail plus longs.

-Les femmes de courants migratoires anciens connaissent souvent une situation précaire dans le marché de l'emploi et ne se distinguent des clandestines que par la légalité de leur séjour.

-les femmes naturalisées qui " noyées" du fait de la naturalisation parmi les autochtones se prêtent difficilement aux études mais sont plus avantagées du fait de leur statut.

-la seconde génération se démarque, par contre, par un niveau d'instruction et des aspirations plus élevées. Les jeunes filles de cette génération se dirigent principalement vers le tertiaire structuré (commerce, banque, etc) , pour les naturalisées, les emplois de la fonction publique leur sont également ouverts.

-Les femmes immigrées diplômées, même si elles occupent une position privilégiée, leur arrivée conduit souvent à un déclassement prononcé et durable vu les conditions actuelles du marché du travail.

-Le nombre de cadres(chercheurs dans des laboratoires, enseignantes, cadres d'entreprises,etc) est relativement faible ainsi que les indépendantes et les entrepreneurs.

III- L'emploi au féminin

Nous ne disposons pas de données homogènes permettant de faire des comparaisons entre les trois pays d'origine dans les différents pays d'accueil. Néanmoins, les statistiques disponibles pour certains pays, en dépit de leur hétérogénéité, permettent de donner une idée globale sur la question.

1- Evaluation quantitative

Les taux d'activité féminine diffèrent d'un pays à l'autre, ces taux sont plus élevés dans les pays d'immigration récente où l'immigration féminine est jeune, individuelle et autonome et dans les pays où les nouvelles générations investissent le marché du travail.

En France, par exemple, les données de l'enquête Emploi de mars 2000 indiquent que le taux d'activité des femmes immigrées maghrébines est inférieur de près de moitié au taux d'activité masculin (respectivement 33,7% et 65%)

Tableau N° 3 : Maghrébins de 15 ans ou plus, actifs et taux d'activité par pays

Nationalités	Hommes			femmes			Les deux sexes		
	Total	Actifs	Taux	Total	Actifs	Taux	Total	Actifs	Taux
Algériens	229 620	140 105	61.0	206 456	74 889	36.3	436076	214 994	49.3
Marocains	217 171	144 000	66.3	199669	60 255	30.2	416840	204 255	49.0
Tunisiens	77 679	56 784	73.1	20 702	20 702	36.7	134034	77 486	57.8
Total	52 4470	340889	65,0	462 480	155846	33,7	986950	496735	50,3

Source : Enquête Emploi de mars 2000

La femme maghrébine représente près du tiers des actifs maghrébins en France (31,37%). Ce taux est sensiblement plus élevé pour les Algériennes (34,83%) comparées aux Marocaines (29,50%) et aux Tunisiennes (26,72%).

Le taux d'activité est beaucoup plus important chez les naturalisées, les statistiques disponibles pour l'année 1990 en France (RGP) indiquent, par exemple, que ce taux était de 52,62% chez les Marocaines (contre 29,27% pour celles n'ayant pas acquis la nationalité française). Cette facilité d'accès au statut d'active pour les naturalisées semble être commune aux maghrébines des trois pays et dans tous les pays d'accueil.

Aux Pays Bas , le taux d'activité des femmes marocaines ne dépassait pas les 16% au début des années 90. Ce taux atteint les 23%, en 1998. La ventilation de ce taux par tranche d'âge permet de relever la faiblesse de ce taux pour les tranches âgées.

Tableau N° 4 : Taux d'activité féminin des Marocaines aux Pays-Bas .1998

Tranches d'âge	% femmes	% femmes actives
15-24	25%	32%
25-34	44%	31%
35-44	44%	14%
45-64	38%	8%
moyen	44%	23%
Nombre total des marocains aux Pays-Bas	252 493	

Source : Moniteur de l'intégration 2000, ISEO Université de Rotterdam

Le taux moyen de 23% paraît relativement bas par rapport à celui des autres communautés d'immigrées. Cette faiblesse du taux d'activité dans ce pays a des racines culturelles. En fait, la communauté marocaine aux Pays Bas, est dans sa grande majorité originaire d'une des régions les plus conservatrices du pays : le Rif. Les familles dans cette région, réputées vivre fermées sur elles mêmes, sont trop attachées aux valeurs de l'honneur incarnées par la femme, la maison et la terre/Rif.

La transplantation dans les Pays Bas , en dépit d'une relative ouverture, demeure marquée par ces contraintes culturelles(Khamlichi, F, 1990).On peut avancer sans risque d'erreur, que la même situation prévaut également en RFA, pays où l'immigration féminine marocaine est également dans sa grande majorité originaire du Rif.

Dans ces deux pays, les femmes marocaines les plus émancipées et qui ont assuré leur insertion dans l'espace économique appartiennent aux nouvelles générations ou sont originaires d'autres régions du Maroc.

En Italie, les statistiques fournies par le Ministère de l'Intérieur permettent une approximation de la situation de l'immigration féminine; ces données sont

élaborées à partir de l'exploitation des fichiers des préfectures, ce qui exclue les femmes maghrébines en situation irrégulière et qui semblent constituer une proportion non négligeable de l'ensemble.

Tableau N° 5: Motifs de délivrance du permis de séjour pour les Maghrébines en 1999

Nationalité	Travail	Famille	Etudes	Autres	Total
Algériennes	393	729	29	60	1211
Marocaines	10248	23888	71	142	34349
Tunisiennes	2263	6474	26	64	8827
Total	12904	31091	126	266	44387

Source: Statistiques du Ministère de l'Intérieur 2000

Les Marocaines sont de loin les plus présentes dans ce pays. Pour l'ensemble maghrébin, les motifs d'émigration pour travail représentent 29,1%. Mais ce qui prend de l'importance dans ce pays d'immigration récente, compte tenu des restrictions imposées à l'émigration individuelle, c'est le regroupement familial (plus de 70% des autorisations de séjour) encore que ces autorisations ainsi que celles délivrées pour d'autres motifs (étude, tourisme,...) alimentent probablement un marché noir très développé dans ce pays.

2- Répartition sectorielle

Souvent considérées comme main d'œuvre bonne marché , docile et flexible, les femmes migrantes sont principalement cantonnées dans un nombre restreint de travaux typiquement féminins. Situés au bas de la hiérarchie des professions, ces emplois offrent des conditions de travail avilissantes. Le plus souvent, les femmes sont appelées à travailler dans les secteurs informels, où l'accès aux différents réseaux d'information et au soutien social est limité, ce qui les expose à la discrimination, aux abus et finalement à la violence.

Nous ne disposons pas de statistiques complètes sur les secteurs investis par la femme au travail. L'entreprise est d'autant plus complexe qu'il existe un marché de l'emploi parallèle où les femmes travaillent au noir et que par ailleurs, les naturalisations créent souvent des confusions dans les statistiques.

Le secteur d'activité qui absorbe le plus de main d'œuvre féminine, qu'elles soient immigrées autonomes ou arrivées dans le cadre du regroupement familial est sans doute le tertiaire. Les salariées sont en grande majorité recrutées dans les emplois de service: commerce , restauration, travaux de nettoyage et surtout les services domestiques (femmes de ménage, cuisinières, baby- sitter, assistantes pour personnes âgées, etc).

En France , par exemple , nous disposons de données récentes sur cette tendance

Tableau N° 6 : Actives maghrébines occupées dans le secteur tertiaire en France

	Algériennes	Marocaines	Tunisiennes	Total
Population active(1)	64830	52235	20864	137929
Emploi dans le tertiaire(2)	59773	45868	16912	122563
(2)/(1)	92,2%	87,8%	81,1%	88,8%

Source : INSEE : Enquête sur l'emploi . mars 2000

Près de 9 maghrébines immigrées sur 10 sont employées dans le tertiaire en particulier dans les services personnels et domestiques et dans les hôtels et restaurants.

Si la tendance est à la croissance de l'emploi tertiaire chez la population maghrébine, ce tertiaire est cependant plus instable et moins qualifié que le tertiaire occupé par les Françaises. Les Maghrébines en particulier se substituent aux Espagnoles dans les services domestiques.(ADRI, 1994)

Aux Pays Bas, les données disponibles mettent en évidence également cette prédominance du tertiaire. Le tableau ci dessous permet d'établir une comparaison entre Marocains et Hollandais des deux sexes.

Tableau N° 7 : Répartition des Marocains et Hollandais dans les secteurs économiques aux Pays-bas en 1998

Secteur	Marocains		Hollandaises	Hollandais
	Femmes marocaines	Hommes marocains		
Agriculture, pêche, et mines	4%	12%	2%	3%
Industrie	10%	27%	7%	18%
Construction	-	6%	1%	6%
Commerce et restauration	23%	16%	16%	14%
Transport et communication	2%	6%	2%	10%
Services	23%	17%	16%	19%
Fonction publique	14%	8%	25%	21%
Santé et secteur social	19%	4%	24%	5%
Autres secteurs	5%	5%	7%	5%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : SCP septembre 1999

Il est fort probable que les autres ressortissantes maghrébines de loin moins nombreuses que les Marocaines soient occupées également dans une large proportion dans le tertiaire .

En Espagne, La majorité des femmes marocaines travaillent dans les services domestiques (67%), comme cuisinières ou femmes de chambre(10%) ou dans divers services 6%) .

L'importance du travail domestique dans ce pays surtout dans les grandes villes s'explique, comme le note Pablo Pumares, par l'essor que connaît la classe moyenne en Espagne à partir de la décennie 80. L'extension du modèle "couple moderne avec enfants" fait que les deux conjoints travaillent et donc ont un mode de vie et un niveau de vie qui les contraignent à recruter des employées de maison. Comme ces couples préfèrent que ces domestiques soient logées dans la maison et comme les Espagnoles" répugnent" à être logées chez leur employeur, cela convient mieux aux Marocaines qui évitent ainsi les dépenses du logement (Pablo Pumares,1991).

En Italie ,on retrouve la même situation. Depuis 1990, les visas d'entrée en Italie pour motif de travail sont octroyées quasi exclusivement à ceux qu'on appelle les "collaborateurs domestiques".

Une autre forme d'emplois signalée en France et qui échappe à la réglementation est la sous-traitance. Ici, la demande de main d'œuvre féminine augmente notamment dans les entreprises de nettoyage industriel; l'interdiction d'employer des étrangères dans le secteur public est contournée par la solution de la sous-traitance qui n'offre pas les mêmes prestations sociales aux femmes employées.

Enfin, le secteur de la prostitution occupe également des femmes immigrées ; l'existence de réseaux de prostitution où sont impliquées des Maghrébines et en particulier des Marocaines est signalée de temps en temps par les médias(AL ITTIHAD AL ICHTIRAKI,1997, AL ALAM,999et 1999) ou par certaines ONG, telle l'ONG Espagnole ACSUR. Ces réseaux abusent ainsi de la vulnérabilité de ces immigrées en raison de la féminisation de la pauvreté et du chômage. Si le phénomène est difficile à évaluer, certaines estimations avancent, par exemple, le chiffre 1600 Marocaines aux Pays Bas (AL JISR,1998) N° 17 du 16-31 décembre 1998)

IV- L'insertion par l'emploi : une évaluation qualitative

Manifestement tout concorde pour montrer qu'il existe un problème spécifique d'insertion sur le marché du travail des femmes maghrébines . Cette situation difficile pour ces Maghrébines pose nécessairement la question des pratiques discriminatoires.

1- Les effets négatifs: des conditions très précaires.

Il semble au vu de ce qui a été avancé que cette insertion se produit dans des conditions très précaires. La méconnaissance de la langue, la faible qualification, l'ignorance de ses droits et sa faible expérience politique et syndicale rendent la femme maghrébine immigrée particulièrement vulnérable.

Dans les secteurs investis (services domestiques , hôtellerie, etc) , l'emploi est caractérisé par un fort pourcentage de temporaires(contrat à durée déterminée).Les données disponibles pour l'Espagne , par exemple, indique que ce type de contrat représente 47% dans les services domestiques et 46% dans l'hôtellerie.

En France , les femmes immigrées occupent moins souvent que leurs homologues masculins des emplois temporaires. Par contre, elles sont plus fréquemment employées à temps partiel : 42,3% des femmes immigrées contre 31,7% pour l'ensemble des femmes actives en France.

Le travail domestique ne favorise pas l'intégration en particulier dans un pays comme l'Espagne où le statut d'interne coupe l'immigrée de la sphère publique,

ce qui la prive de la possibilité d'établir des relations personnelles et la contraint à être commandée par tous les membres de la famille.(Colectivo IOE,1999).

Cette vulnérabilité quand elle est aggravée par un séjour illégal contraint un nombre non négligeable de femmes à travailler au noir, sinon le chômage affecte particulièrement la femme immigrée.

La dernière enquête sur l'emploi de l'INSEE (mars 2000), indique des taux très élevés de la communauté maghrébine comparativement aux autres communautés d'immigrés. Ces taux varient pour les Algériennes entre 34,5% pour celles âgées de 46 ans à 55% pour celles âgées de 20 ans. Pour les Marocaines, ces taux sont respectivement de 22% pour les femmes âgées de 45 et 50 ans à 46% pour celles âgées de 20 ans. Par contre pour les Portugaises, par exemple, cette fourchette varie de 8,1% pour celles âgées de 47 ans à 19,5% pour celles âgées de 20 ans.

Il est assez significatif qu'un rapport officiel datant déjà de 1992, indique que le chômage est tel qu'il n'est plus possible de faire tenir à l'emploi en France un rôle dans l'intégration, surtout pour les nouveaux arrivants.(Haut conseil à l'intégration, 1992)

Aux Pays bas, le taux de chômage des Marocaines (de loin la principale communauté maghrébine)est également très élevé (30%), il touche particulièrement les jeunes(32% pour la tranche d'âge 25-34 ans contre 23% pour la tranche d'âge 35-44 ans).

A âge, sexe et diplôme égaux, le risque de chômage est plus important pour les jeunes immigrées maghrébines. Mais l'acquisition de la nationalité semble fournir relativement plus de chances pour trouver un emploi. Ainsi, en France, par exemple, la situation semble s'améliorer sensiblement avec les jeunes issues de la deuxième génération qui font leur entrée dans le marché du travail munies d'un diplôme ou d'une formation professionnelle. Le taux de chômage des Marocaines naturalisées se chiffre à 27,17% contre 43,3% pour les non naturalisées(1995)

Concernant les salaires, il existe très peu d'indications sur la question ; il semble toutefois que le salaire perçu par la femme immigrée obéit à une stratification sexiste et ethnique comme l'indique une enquête réalisée en Belgique. Dans certaines régions(Limbourg), le salaire de la femme immigrée marocaine peut représenter à peine 26% du salaire perçu par un ouvrier belge. Cette discrimination touche toutefois mêmes les ouvrières belges dont le salaire représente 44% de celui d'un ouvrier belge(Anvers): (Annuaire de l'émigration,1994)

En France, le salaire moyen des hommes immigrés à temps complet représente 89,9% du salaire de l'ensemble des hommes à temps complet ; pour les femmes ,cette proportion est de 87,3%. Le salaire moyen des femmes immigrées à temps partiel, dont le nombre moyen d'heures travaillées est faible , ne représente plus que 76% de celui de l'ensemble des femmes à temps partiel.

Toutefois , ces inégalités de salaire résultent , selon l'INSEE, , principalement de la surreprésentation des immigrés dans les emplois mal payés et non d'écarts de salaire à caractéristiques identiques du travailleur et du type d'emploi. (INSEE 1999).

Parmi les immigrés en chômage, les femmes restent plus longtemps que l'ensemble de la population immigrée. L'ancienneté moyenne de chômage des femmes immigrées est proche de 18 mois , soit 3,5 mois de plus que l'ensemble des femmes. 47,1% des femmes immigrées sont en chômage depuis un an ou plus.

2- Des incidences positifs sur les relations intra-familiales.

En dépit de ce tableau assez sombre de la place de la femme immigrée maghrébine dans le marché du travail, ce canal d'insertion dans l'espace économique a eu des effets positifs sur sa condition au sein de la famille. En effet, l'immigration économique constitue un facteur de mutation du statut de la femme; de sujet familial, elle devient un acteur économique.

Pour nombre de femmes immigrées, l'insertion dans l'espace économique est l'occasion de s'émanciper des liens et contraintes qu'impose la famille traditionnelle ; les revenus perçus constituent pour les femmes un instrument de conquête de l'autonomie et un objectif d'enrichissement à terme de la cellule familiale.

Ainsi, la femme salariée ne dépend plus totalement du mari, elle participe au budget familial, à la gestion du foyer, au choix des placements de l'épargne, comme elle intervient de plus en plus dans les décisions importantes du ménage.

Le paramètre financier est sans doute la cause fondamentale qui incite le mari à s'affranchir des différentes contraintes sociales pour laisser sa femme travailler. Cette décision qui s'assimile pour certains immigrés tels les Rifains aux Pays Bas et en RFA à une véritable révolution est favorisée par un relâchement du contrôle social et en particulier l'absence du contrôle social familial.

Ce motif de soutien familial, se retrouve également chez l'immigrée célibataire qui pour la plupart ont une responsabilité vis à vis de leurs parents restés dans les pays d'origine.

Ce sentiment d'autonomie voire même d'indépendance se confirme encore plus chez les femmes immigrées ayant le statut d'"indépendants" ou d'entrepreneurs.

V- Travailleurs indépendants et entrepreneurs

Le mouvement de création d'activités indépendantes par les immigrées maghrébines constitue une forme particulièrement originale d'intégration des dans les sociétés d'accueil.

Les motivations sont très diverses et souvent multiples. Pour les unes, c'est avant tout le goût de l'autonomie et de l'indépendance, le désir d'entreprendre qui sont à l'origine de leur projet de création; mais pour la plupart, cette initiative est la conséquence de la conjoncture économique et présente souvent la seule issue à une situation de précarité. Beaucoup ont créé leur entreprise après un long parcours de travail temporaire et de chômage. Créer une entreprise signifie « créer son emploi » et ne plus dépendre des aléas du marché du travail (Ruth Padrum, sous la Direct, 1990).

L'entreprise n'est pas facile parce que la femme maghrébine immigrée devra convaincre non seulement à l'extérieur mais elle devra convaincre aussi sa famille et son entourage, ce qui pour une femme maghrébine est un véritable défi.

Une fois la décision avalisée par la famille, le soutien familial devient important pour la réussite du projet. Il y a une forte intervention de la famille ou de la communauté ethnique dans la réalisation du projet, dans l'aide à la gestion et dans des questions comme la conquête de marchés ou de débouchés.

Cette question souffre des mêmes contraintes méthodologiques, les études sur les femmes immigrées ayant le statut d'"indépendants" ou d'entrepreneurs sont rares et encore plus quand il s'agit d'une catégorie spécifique comme les Maghrébines.

En France par exemple, les organismes ou associations d'aide à la création d'entreprises constituent des sources d'information pour les études sur la question.

Depuis 1990, l'IRFED(Institut de Recherche et Formation Education et Développement) a mis en place une action pilote de formation à la création

d'entreprises avec des femmes de cultures , origines et nationalités diverses , au chômage de longue durée ou bénéficiaires du RMI(Revenu Minimum d'Insertion) mais toutes porteuses d'un projet de création d'entreprise. Depuis, environ 3000 femmes immigrées se sont adressées à cet institut pour un conseil , un appui ou une formation. (15% des 164 stagiaires entre 1993 et 2000 sont maghrébines)

Les unités créées par les Maghrébines concernent principalement les services marchands: restauration, hôtellerie, coiffure, commerce alimentaire et non alimentaire et services divers. Ces activités se sont diversifiées quant à leur contenu et quant à leur clientèle, elles peuvent ou non être liées à un savoir faire d'origine et cibler ou non une clientèle mixte.

Des informations sur les femmes immigrées qui ne font pas appel à ces réseaux et qui sont moins connues se retrouvent dans une enquête pilotée par Morokvasic(1989). Les données fournies par cette enquête reste d'actualité.

Cette enquête démontre que ces femmes, indépendamment de leur origine, ne partent pas de rien, elles disposent d'un capital matériel et / ou social: aides par la famille ou les réseaux, expérience, tradition entrepreneuriale, etc. Les obstacles "culturels ", d'après cette même enquête sont moins pesants que ceux liés aux réglementations et aux discriminations.

Mais afin de mieux saisir cette question , il convient de rappeler que l'immigration féminine est le produit d'une histoire. Cette historicité permet d'appréhender le phénomène migratoire comme un processus qui " recrée une continuité entre pays d'origine et pays d'accueil". Cela conduit à mettre en évidence des "variables d'origine et des variables d'aboutissement".

En France , l'une des principales sources d'information sur cette question est une étude de l'IRFED sur la création d'activités par les femmes immigrées : les ACE (artisans, commerçantes et chefs d'entreprises). Cette étude a le mérite de permettre une comparaison entre les différentes communautés d'immigrées et de mettre en évidence cet ancrage culturel pour le groupe maghrébin.

En 1990, Les ACE marocaines représentent 2% parmi les actifs de leur groupe contre 3% pour les Algériennes, et 3,4% pour les Tunisiennes.

Les ACE Marocaines sont en majorité des commerçantes(74,8%), taux comparables à celui des Algériennes(77,5%) mais supérieur à celui des Tunisiennes(66,2%); ces taux sont supérieurs à ceux enregistrés par le groupe CEE(32%) et l'ensemble de la population étrangère (22,7%)

Cette prédominance du commerce comme forme d'investissement dans le nouvel espace socioculturel recrée cette continuité entre pays d'origine et le pays d'accueil.

Les femmes maghrébines artisanes représentent 7% du corps d'artisans maghrébin, ce pourcentage est comparable à celui de l'ensemble du groupe des 3 pays latins (Italie, Espagne, Portugal) : 7,2%.

Les femmes entrepreneurs proprement dit, positionne la femme immigrée marocaine, (22,22% de l'entrepreneuriat marocain en France) aux premiers rangs comparativement aux autres groupes, les Algériennes (5%), les Tunisiennes (10%) et même le groupe des 3 pays latins cités (9,4%). Pour l'ensemble de la population étrangère, les femmes entrepreneurs représentent 10,32%; Ces données restent cependant insuffisantes pour confirmer l'émergence d'une "bourgeoisie" féminine. (16)

Comparées aux groupes des artisanes et des commerçantes, ces femmes ont probablement un niveau d'instruction plus élevé et/ou ont accumulé une formation solide dans les secteurs investis.

Pour d'autres pays, nous ne disposons que de données fragmentaires et éparses. En Belgique, le groupe le plus important des entrepreneurs extra communautaires est celui des Marocains, soit 8% du total. Des Marocaines font très probablement partie de cet entrepreneuriat ethnique, ("ethnic niche" ou "créneau ethnique"), constitué de l'ensemble de petits magasins, restaurants, services et entreprises artisanales.

Aux Pays Bas, un noyau d'entrepreneuriat marocain féminin existe. Certains témoignages rapportés par August CHOENNI le confirment; nous avons estimé utile de les citer; l'une de ces femmes ayant réussi à monter un commerce florissant de vêtements de cuir et agissant en femme moderne et ambitieuse déclare: "je ne veux rien d'autre qu'être maîtresse de mon destin". Une autre justifie son projet par le désir de "montrer aux gens ce que j'étais capable d'accomplir après mon divorce". Une troisième exprime sa fierté de réussir à concilier entre ses responsabilités de patronne et ses devoirs familiaux et conjugaux.

conclusion

Les flux migratoires maghrébins à destination des pays d'accueil sont appelés à connaître plus de mixité sous le poids de la féminisation croissante de la population active et du chômage dans les pays du Maghreb.

La femme maghrébine immigrée est devenue ainsi visible dans l'espace économique des pays d'accueil. Cette actrice de l'immigration ne peut plus être figée dans une image qui évolue plus lentement que la réalité. Étudiée jusque là sous le prisme de la soumission à la communauté et résumée à des rôles visant à la reproduire(« gardienne de la tradition », elle tente d'exister en tant qu'individu.

Si au départ, le travail de la femme maghrébine immigrée était perçu comme une atteinte à l'intégrité du groupe, comme une transgression des codes de l'honneur, la situation a beaucoup changé entre temps; l'entrée en activité de ces femmes dans l'espace économique- comme le note A LEBON" constitue un phénomène irréversible qui a pour effet de rejeter dans la catégorie des clichés l'image de référence de la femme immigrée, mère de famille nombreuse et inactive".(Lebon,A,1983).

La femme maghrébine investissant le champs économique transgresse le code de la tradition que ce soit en tant que salariée et encore plus quand elle a le statut de travailleur indépendant et comme le note F Mernissi," le fait d'entreprendre détruit le harem en tant que concept spatial et mental pour ouvrir à la femme tous les espaces de la création, de la production, de la créativité et de l'innovation" (Mernissi, F, 1995).

Bibliographie

- ADRI, 1994 :L'insertion socioprofessionnelle des femmes d'origine étrangère. Savoir et Perspectives .Juin .1994. P 81.*
- AL ALAM du 21-2-1999et du 22-10-1999)*
- AL ITTIHAD AL ICHTIRAKI du 17-2-1997*
- AL JISR,1998) N° 17 du 16-31 décembre 1998*
- Colectivo IOE,1999 : mujeres migrantes en Espana. Proyectos migratoerios y trayectoras de genero. OFRIM . Décembre 1999*
- De Troy, 1994: Femmes migrantes et l'emploi. Rapport CEE 1987. cité in L'insertion professionnelle des femmes d'origine étrangère ADRI Juin 1994.*
- EUROSTAT, 2000 : Statistiques euro-méditerranéennes 1- 2000*
- GHARSALLI Mohamed Nacer, 1996 : « Migration internationale : Flux migratoires et population tunisienne résidente à l'étranger. Séminaire international Rabat les 6-7 juin 1996.*
- Haut Conseil à l'Intégration: Les étrangers et l'emploi. 1992.*
- INSEA,2000 :Les Marocains résidant à l'étranger. Al Maarif Al Jadida. Rabat.2000.*
- INSEE ,1999 L'emploi des immigrés en 1999. Bulletin N° 717 mai 2000*
- Khachani, M et autres, 1995 : Enquête sur le travail des enfants au Maroc. AMAEF. Casablanca. 1995*
- Khamlichi F,1990: l'honneur et l'émigration dans la région du Rif Central(ville d'Al Hoceïma et tribu des Béni Ouriaghel). DES en Sociologie. Faculté des Lettres .Rabat.*
- Khandriche Mohamed,1999 : le nouvel espace migratoire franco-algérien. EPISUD 1999.*
- Lebon, A,1983: « Les étrangères en France: une situation en voie de transformation rapide" in MIGRANTS_FPRMATION N° 54. 1983.*
- Mernissi, F : colloque" Pour une dynamique de l'entrepreneuriat féminin au Maroc" ESIG. Casablanca les 13 et 14 Mai 1995*
- Padrum,R, sous la Direct, 1990 : Vivre et entreprendre en France .IRFED 1990*
- Morokvasic,1989 : "entreprendre au féminin en Europe". Rapport CEE 1989.*
- Pumares,P,1991: Structure démographique et socio-professionnelle/radiographie de la population marocaine immigrée régularisée en 1991. in : l'Annuaire de l'émigration. Maroc. Afrique- Orient Casablanca 1994.*